

## **FAQ Disqualification**

### **J'ai été disqualifié. Que va-t-il se passer ? Vais-je être suspendu ou banni ?**

Votre cas va être examiné par l'organisateur du tournoi et Wizards of the Coast. Cet examen n'aboutit pas systématiquement à une sanction, mais peut conduire à une lettre d'avertissement, voire à une suspension des événements de cet organisateur ou de tout événement sanctionné.

### **Que dois-je faire à présent ?**

Vous avez la possibilité d'écrire une déclaration sur cet incident. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé, car c'est l'occasion de donner votre perspective sur ce qui s'est passé et permettra à Wizards of the Coast et à l'organisateur du tournoi d'avoir plus d'éléments sur l'incident. Merci d'inclure le nom du tournoi, votre nom ainsi que l'adresse email associée à votre compte Wizards dans votre déclaration.

### **Dois-je fournir ma déclaration écrite immédiatement ?**

Non, vous n'êtes pas obligé de fournir cette déclaration immédiatement. Toutefois, il est conseillé de le faire aussi vite que possible, car le temps déforme les souvenirs. Si vous décidez d'écrire votre déclaration plus tard, merci d'en informer le ou la Head Judge ou l'organisateur du tournoi. Une fois votre déclaration écrite, envoyez-la par email au Head Judge, à l'organisateur du tournoi, ou directement à Wizards of the Coast à [op.fraudinvestigations@wizards.com](mailto:op.fraudinvestigations@wizards.com).

### **Pourrai-je encore jouer dans des événements officiels à l'avenir ?**

Par défaut oui, vous pouvez encore participer à la plupart des événements officiels Magic après une disqualification. Néanmoins, Wizards of the Coast peut suspendre votre compte Wizards. L'organisateur du tournoi peut également décider de vous suspendre de ses tournois.

### **Vais-je recevoir les lots de l'événement duquel j'ai été disqualifié ?**

Non, vous ne recevrez aucun lot de l'événement. Toutefois, si vous avez déjà reçu des lots avant le moment de votre disqualification, vous pouvez les conserver.

### **Que dois-je faire si j'ai une réclamation à apporter concernant la manière dont ma disqualification a été gérée ?**

Mentionnez-le dans votre déclaration à Wizards of the Coast. Si votre réclamation concerne le ou la Head Judge, vous pouvez également en parler à l'organisateur du tournoi directement. Si l'arbitre concerné est membre d'une organisation reconnue d'arbitres, vous pouvez envoyer un rapport à cette organisation. Vous trouverez une liste d'organisations à la fin de cette page : [https:// internationaljudgeprogram.org/ijp-and-judge-orgs/](https://internationaljudgeprogram.org/ijp-and-judge-orgs/)